

[Texte]

EVIDENCE

[Recorded by Electronic Apparatus]

Monday, June 11, 1990

• 2000

The Chairman: Order, please.

This evening we are beginning clause-by-clause consideration of Bill C-66. We have as witnesses the Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture, Mr. Cardiff, and officials from the department.

Clause 1 allowed to stand

The Chairman: Before we begin debate on clause 2, I would ask if the parliamentary secretary has a statement he wishes to make.

Mr. Murray Cardiff (Parliamentary Secretary to the Minister of Agriculture): Thank you very much, Mr. Chairman. We have with us the officials from the department, Dr. Peart, Dr. Bulmer, and Ian MacKenzie to assist us in the legislation for Bill C-66.

Maybe the committee has other ideas, but we know the similarities between Bill C-66 and Bill C-67, and we have had officials identify the clauses that are identical in the two pieces of legislation. If the committee would agree, we would like to deal solely with Bill C-66, and when that is completed, we could provide the committee with the identical clauses in the next piece of legislation. It will probably save some time when we do clause by clause of Bill C-67. I do not believe it is necessary to make any other statement, other than that we are prepared to go to clause by clause at the committee's wish.

Mr. Foster (Algoma): Mr. Chairman, I did have an amendment on clause 1, which I guess has been stood.

The Chairman: Yes, it has been stood. We will deal with that at the end, Mr. Foster.

Mr. Foster: Mr. Chairman, we have just completed meeting with the various groups who have come before the committee. I do not feel that we have had much time to consider our amendments. I think it is going to take longer than if we had some time to review the testimony given and the documents put before us. So I think it is going to take longer to go through all of this.

I am questioning the proposal of the parliamentary secretary to be doing two bills simultaneously. We can identify that an amendment to section 1 is the same as a section in the other bill, but I do not think you can do two bills simultaneously.

The Chairman: Correct me if I am wrong, Mr. Cardiff, but once we have dealt with Bill C-66 you are going to bring up the identical clause.

[Traduction]

TÉMOIGNAGES

[Enregistrement électronique]

Le lundi 11 juin 1990

Le président: À l'ordre, s'il vous plaît.

Nous entamons ce soir l'étude article par article du projet de loi C-66. Nos témoins sont le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture, M. Cardiff, et les fonctionnaires du ministère.

L'article 1 est réservé

Le président: Avant de passer à l'article 2, j'aimerais demander au secrétaire parlementaire s'il a quelque chose à nous dire.

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis accompagné des fonctionnaires du ministère M. Peart, M. Bulmer et Ian MacKenzie qui pourront m'aider à répondre aux questions au sujet du projet de loi C-66.

Peut-être que le comité a d'autres idées mais nous connaissons les similarités entre les projets de loi C-66 et C-67 et les fonctionnaires ont indiqué les articles qui sont identiques dans les deux projets de loi. Si le comité est d'accord, nous pourrions commencer par le projet de loi C-66 et, lorsque ce sera terminé, nous pourrions indiquer les articles qui sont identiques dans l'autre projet de loi. Cela devrait nous permettre de gagner du temps au moment de l'étude article par article du projet de loi C-67. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'ajouter quoi que ce soit pour le moment car nous sommes prêts à passer à l'étude article par article si le comité le souhaite.

M. Foster (Algoma): Monsieur le président, j'avais un amendement à proposer à l'article 1 qui, si je ne m'abuse, a été réservé.

Le président: Oui, en effet. Nous y reviendrons à la fin, monsieur Foster.

M. Foster: Monsieur le président, nous venons de terminer nos audiences des divers groupes qui ont comparu devant le comité. Je trouve que nous n'avons pas eu tellement de temps pour réfléchir à des amendements. Il va nous falloir plus longtemps que si l'on avait eu quelques jours pour examiner les témoignages et les documents qui nous ont été présentés. Je pense donc que l'étude article par article va prendre plus longtemps.

Je ne comprends pas très bien la proposition du secrétaire parlementaire qui semble vouloir que nous étudions deux projets de loi simultanément. Nous pouvons en effet indiquer qu'un amendement à l'article 1 s'appliquera par exemple au même article de l'autre projet de loi mais je ne pense pas que l'on puisse faire l'étude article par article des deux projets de loi en même temps.

Le président: Corrigez-moi si je me trompe, monsieur Cardiff, mais lorsque nous en aurons fini du projet de loi C-66, vous nous indiquerez les articles qui sont identiques dans l'autre projet de loi, n'est-ce pas?